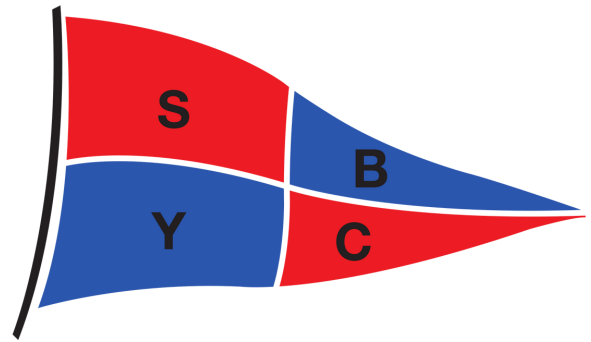


SAINT BARTH YACHT CLUB



Saint-Barth Yacht Club

Voile à L'année 2022/2023

Informations

Nom _____

Prénom _____

Date de Naissance _____

Téléphone _____

Email _____

Adresse _____

Contact d'urgence

Nom / Prénom _____

Téléphone _____

Cotisations et licences

Cotisation adulte 100 €

Licence FFvoile adulte 60 €

Cotisation enfant 30 €

Licence FFvoile enfant 30 €

OBLIGATOIRE

Gardiennage 180€

Octobre à Aout

COURS (mer et/ou sam)

Optmist loisirs Mer Sam

Ados Multi Mer Sam

1 cours / semaine

200€ /trimestre

2 cours / semaine

260€ /trimestre

Compétition

Adulte collectif

Ecole de la mer

Le mercredi 210€ /trimestre

Saint Barth Yacht Club

Plage de Public B.P. 556 - 97097 Saint Barthélemy cedex

RIB : FR76 1010 7001 6600 5390 4298 148

Tél / Fax : 05 90 27 70 41 - SIRET 412 904 583 00025 -

e-mail : sbyc@wanadoo.fr

SIGNATURE _____

En signant ce formulaire vous acceptez et attestez avoir lu
le règlement intérieur du Saint Barth Yacht Club

ASSOCIATION SAINT BARTH YACHT CLUB
AUTORISATION PARENTALE

- . Atteste que l'enfant précité est apte à s'immerger puis à nager au moins 25 mètres sans reprendre pieds (pour les enfants de moins de 16 ans).
- . Atteste que l'enfant précité est apte à nager au moins 50 mètres, départ plongé (pour les enfants de plus de 16 ans).
- . Autorise l'enfant précité à participer aux activités, stages, compétitions au sein du Saint Barth Yacht Club.
- . Autorise, en cas d'urgence, la conduite de l'enfant dans un établissement hospitalier où toute intervention chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité.
- . Déclare prendre connaissance du règlement intérieur affiché dans l'école de voile et m'assure que l'enfant précité fait de même, avec mon aide et assistance si nécessaire.
- . Atteste avoir reçu une information précisant le montant des garanties associées à la licence de la FFV et, avoir été informé(e) des possibilités de souscription de garanties complémentaires pour les capitaux d'invalidité et décès plus élevés, (formule Flash assurances de la Zurich).
- . Autorise l'utilisation de l'image de l'enfant précité, individuellement ou en groupe, pour la promotion de l'association Saint Barth Yacht Club au travers de publications à l'occasion des activités, des stages, des compétitions, la communication avec la presse et sur le site internet de l'association.
- . Je m'engage à respecter les horaires des cours et à respecter les consignes des moniteurs. La responsabilité du club envers les enfants prend fin à la fin du cours aux horaires fixés.

Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé ».

Optimist Loisir samedi et/ou mercredi
Multisupports (10 ans et plus) samedi et/ou mercredi
Compétition mercredi et samedi
École de la mer 5/7 ans
Cours Adulte Samedi

9h-12h
13h30-16h30
13h-17h
9h-12h
9h-12h

